



N° affiliation FFTA : 2717071

REUNION de BUREAU.

Sur convocation du Président J.L.RUAULT, le Bureau constitué s'est réuni le mercredi 24 août 2016 à 19h00, au « Club-House » de la Rue de Philippsburg à St Martin de Ré 17580, pour y débattre et éventuellement voter les points suivants :

- **Nombre d'adhérents et tarif des licences 2016/2017.**
- **Organisation des cours.**
- **Arbitrage** : Candidature, validation, mais aussi reconduction pour saison 2016/2017.
- **Information sur les séances salle.**
- **Calendrier des Animations 2016/2017 dont Fête des Associations** (Dimanche 11 septembre 2016 à SMR).
- **Concours salle** du 05/11 et 06/11/2016.
- **Courriers de relances** à prévoir (Mairie pour Déménagement du Pas de Tir, Mairie pour Réservation Stades, Mairie pour Panneau d' Information, Mairie..).
- **Budget.**
- **Gestion des flèches et cordes.**
- **Prise en charge de la formation** et du **renouvellement de validation d'Acquis** (Entraîneurs 1 et 2).
- **Candidature Potentielle à une formation d'Aide Entraîneur** (Nadine HUET).
- **Questions Diverses**

Tous les membres étaient présents à l'exception de Monsieur David JALLAIS excusé. Cyril DOFFIN, en charge du site internet, était également participant.

Après un brillant Exposé/Bilan de l'année écoulée présenté par le Président, l'ordre du jour est entamé : **A savoir,**

Nombre d'adhérents et tarif des licences 2016/2017 :

Au 15 août 2016, le Club compte en totalité 55 archer(e)s licencié(e)s dont 3 archers en double licence (Alain MOREAU, Jacques PRAUD et Donovan DJEDDI) et 23 jeunes.

En 2015/2016 la licence valait 115 € pour les adultes et 95 € pour les mineurs répartie ainsi pour une licence d'adulte : 77 €50 pour la Fédération, 9 €50 pour la ligue et le Département et 28 € pour le Club.

Malgré le changement de la Région (Nouvelle-Aquitaine= Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes), les infimes augmentations non pas d'incidence sur le prix global de la licence, par voie de conséquence.

***le Bureau vote à l'unanimité la reconduction des tarifs 2015/2016 pour 2016/2017.
La double licence est elle aussi maintenue à 40 €.***

TARIFS 2017

JEUNES	95,00 €
ADULTES	115,00 €
DOUBLE LICENCE	40,00 €

Organisation des cours et séances en salle:

Au niveau national, la politique actée tend à de profondes modifications avec la disparition des « Jeunes » archers au profit des « Poussins », les règles qui définissent les aptitudes et niveaux évoluent de paire avec des niveaux de compétences(*) pour nos débutants de 1, 2, 3 ans d'exercice de la discipline(*Par couleur).

L'acquisition des « Flèches » qui reste qu'une reconnaissance locale est toutefois modifiée (Changement de Blason, doublement du nombre de flèches à tirer ainsi que du nombre de points à obtenir).

Par voie de conséquence, au regard de la fréquentation de la salle de tir en 2016 ainsi que des modifications nationales, il est voté à l'unanimité que les cours des lundis seraient réservés aux jeunes néophytes, que les cours des mardis seraient réservés aux jeunes expérimentés ainsi qu'aux adultes, les jeudis en soirées aux compétiteurs (Jeunes et Adulte) et les samedis pour tous selon le tableau joint :

TIR en SALLE 2016/2017

COURS des	CATEGORIES	HEURES	ENCADREMENT***
Lundi	Débutants et Jeunes Débutants	17h30 19h00	Nadine et/ou Geoffrey assistés de Yann,Rémi, et/ou Jacques
Mardi	Jeunes plus ou moins expérimentés + Adultes	18h00 20h30	Geoffrey ou Gaëlle, assisté de J. Louis et/ou Jacques
Jeudi	Compétiteurs Jeunes et Adultes	20h30 22h30	Gaëlle
Samedi	Tous niveaux et âges	09h30 12h00	Sans ou assisté de J.Louis et/ou Jacques

*** Seules les entraîneurs 1 & 2 seront à même de définir les niveaux et donc les répartitions sur les jours de cours.

Début des Cours le lundi 12 septembre 2016

Arbitrage :

Rémi FAUPIN est en attente de sa validation de candidature à la formation d'arbitre(Dossier de candidature du 16/08/2016).

Cyril DOFFIN est toujours en attente d'un module complémentaire à ceux déjà acquis.

Par voie de conséquence, le bureau acte que Quentin PAPET est reconduit comme arbitre du club.

Information sur les séances salle:

Le Président du Club doit, par courriel, informer les « Anciens licenciés jeunes et adultes », les « Doubles licences », de ces modifications ainsi que de la collecte des documents et émoluments liés aux renouvellements de licences.

Le Bureau fixe et décide que FIN SEPTEMBRE 2016 l'ensemble des documents et valeurs s'y rattachant soient en possession de la trésorière.

Calendrier des Animations 2016/2017 dont Fête des Associations

Vendredi 02 septembre 2016, réinstallation ergonomique du local de la Salle Omnisports JP Gaillard : Mètre ruban, niveau, crayon papier, gomme, perceuse visseuse, rallonge si nécessaire, mèche de 8 et tête de vis cruciforme ou pozydrive requises. RDV 17h pour à minima J.Louis, Yann, Rémi.

Dimanche 11 septembre 2016 à St Martin au pied du phare, face à la mer, installation des filets, animaux et cibles à bascules pour la Fête des Associations, Différents modèles d'arcs sont sollicités sans pour cela pouvoir tirer avec car seules les flèches flou-flou seront autorisées. Installation des Barnums. Tout bénévole est sollicité (« Les bricolos au Boulot ») .

Dimanche 25 septembre 2016, Enterrement d'une Vie de Garçon, intervention de 2 ou 3 bénévoles requis sur le pas de tir (200 € pour le Club)

Vendredi 07 octobre 2016 Assemblée Générale, tout le bureau est démissionné en application des textes sur les années à Olympiade. Le Président sortant a charge d'organiser les nouvelles élections, de réserver la Salle de la Poudrière et d'établir l'ordre du jour. (J.Jacques GUTIERREZ fait connaître qu'il ne se représentera pas comme Secrétaire)

Dimanche 30 octobre 2016 Vide Greniers de SMR : Tenue de la buvette à confirmer si le Basket ne se manifeste pas. Tout bénévole est sollicité (Messieurs relevez vos manches pour l'installation et Messieurs/Dames à vos fourneaux pour la pâtisserie)

Concours salle du 05/11 et 06/11/2016 :

L'innovation est au rendez-vous. Un mandat élargi à valeur de 9 €, la possibilité de venir sur le week-end avec une nuit en mobile-homes au camping municipal de Ste THERESE à SMR et un repas par licencié inscrit sur le Week-end pris en charge par le club (Repas à hauteur de 15 €/ Pers.)et la municipalité pour l'hébergement (10 MH de 4 couchages minimum).

Le passage des flèches sous nouvelles conditions pour ceux ayant atteints le ou les niveaux pré-requis(avec évaluation et prise en compte sur le livret) en tout début d'après-midi.

Trois concours pour les adultes, Samedi Fin d'après-midi, Dimanche Matin et Soir.

(ON n'a PAS fini d'EN parler)

Courriers de relances :

Voir l'énumération portée en préambule.

Gestion des flèches et cordes :

Accord unanime sur l'acquisition de flèches Types pour l'usage des jeunes. Flèches vendues à l'unité (5€) en cas de défaillance en cours d'année du nombre minima de 6 flèches requis pour l'entraînement au

« Passage de Flèche ». Les cordes , plumes et autres petits matériels seront acquis en fonction des besoins et collectivement. L'acquisition des Kits de base reste inchangée et obligatoire.

Budget :

Le Club dispose à ce jour de :

2728,00€ Compte-Courant
1365,00€ Livret et
1500,00€ Subvention Mairie à percevoir.
600,00€ 15 kms SMR à percevoir.

Des frais sont validés :

Frais d'Acquisition d'un Toner pour l'imprimante laser.
Frais de déplacement de Cyril DOFFIN *
Frais de formation de Nadine Huet en qualité d'aide-entraîneur (100 €).
Frais de remise à niveau des entraîneurs.
Frais de rachat de matériel pour les entrants en compétition (800 €).
Frais d'achat cordes, flèches, plumes et accessoires spécifiques.
Frais d'achat d'élastique (Rouge et/ou bleu).
Ainsi que le blocage de 700 € pour le renouvellement de Pailles.

* Rappel : Le 22/06/2016, par vote unanime, les frais de route de formation à l'arbitrage ne seront pris en charge qu'à l'issue favorable de cette formation.

Remise à niveau des entraîneurs et formation d'Aide Entraîneur :

Se référer à la rubrique « Budget ».

Nadine HUET doit prendre attache auprès des cadres techniques pour mise en adéquation des deux plannings, travail et formation et tenir informé des dispositions prises.

Questions Diverses :

Rémi FAUPIN propose l'acquisition d'un Rotofil thermique de qualité moyenne pour un coût à budgéter d'environ 200 €. Cette proposition est reportée, en attente de vote, pour la période Printemps/Automne 2017.

Le Bureau valide l'achat de la sonorisation en promotion au moment de sa vente fin juin 2016.

Aval est donné au Président pour relancer la société vendeuse des barnums pour qu'ils fournissent gracieusement, comme prévu , la gouttière absente à la réception des colis.

Jean-louis est aussi chargé de faire apposer sur les barnums les lettrages offerts par la société Ré-Sport Équipement.

Vers 21h15 l'ordre du jour étant épuisé, les questions diverses traitées, la réunion s'est achevée par un bon moment de convivialité. (Merci aux cuisinières)

Le Secrétaire :
J.J.GUTTIEREZ
Par délégation, le Secrétaire Adjoint,
R.FAUPIN

Le Président :
J.L.RUAULT

La Trésorière :
G.RUAULT